



## 🏆 LES JO DE L'INCOMPÉTENCE : LE SPIP 93 CHAMPION 🏆

En cette année 2024 marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques, la CGT IP 93 tient à féliciter son équipe de direction. En effet, elle n'a pas manqué de s'illustrer dans l'exigeante discipline "gestion du pôle secrétariat", avec des véritables exploits et des places de choix sur le podium.

Parmi les plus belles performances, nous relevons :

🏆 **Médaille de bronze en organisation**, pour des recrutements que nous attendons toujours malgré un sous-effectif chronique et ceci depuis des années, à l'exception de services civiques et d'apprentis hors de tout cadre légal, ou de CPIP volontaires, faisant office de "rouleau de scotch" sans résoudre les problèmes de fond (termes employés pour qualifier une organisation faite de bricolage sans solution pérenne).

🥈 **Médaille d'argent en cohérence**, pour faire d'une priorité la prévention des risques psycho-sociaux sans jamais proposer de solution concrète à une équipe en souffrance depuis plusieurs mois, d'exiger d'agents de la "polyvalence" tout en les cantonnant pour certains depuis leur arrivée aux tâches d'accueil physique ou téléphonique du public, ou la convocation d'une adjointe pour une demande d'explications sans fondement, quelques mois après lui avoir remis une lettre de félicitations.

🏆 Enfin, **une médaille d'or en considération**, amplement méritée au vu des exploits suivants :

- L'explicite manque de respect manifesté à l'adjointe administrative étant intervenue à deux reprises en qualité d'experte en CSA local ;
- L'affectation pendant plusieurs mois d'un agent à des fonction d'accueil, malgré les contre-indications de la médecine du travail;
- L'utilisation de journées de télétravail en guise de récompense pour service bien fait ;
- La dureté inédite de certaines évaluations annuelles, sans lien avec les performances réelles des personnes concernés ;
- Les propos indignes de certains membres de la direction concernant les arrêts maladie au sein du pôle secrétariat, laissant entendre que ceux-ci seraient "de complaisance" ;
- Le renouvellement de la période d'essai d'un agent contractuel le lendemain de la dénonciation au siège par une agente de faits susceptibles d'être assimilés à du harcèlement sexuel.

Nous notons par ailleurs l'établissement d'un nouveau record, puisqu'il a fallu **plus de six mois** pour voir élaborer un projet d'organisation du pôle adapté aux réalités du terrain et répartissant les tâches de façon équitable. Un résultat d'autant plus remarquable qu'il est assorti non pas d'une, mais de deux propositions argumentées du secrétariat systématiquement refusées, la dernière n'ayant même pas reçu l'aumône d'un remerciement du siège.

**La CGT IP 93 espère que sa direction tirera des enseignements de ce palmarès**, et plus important, qu'elle réfléchira à l'impact de ses actes sur le moral et l'efficacité des agents du secrétariat. Ce n'est pourtant pas la première fois que leur souffrance au travail lui est remontée, et par l'ensemble des organisations syndicales locales, et en CSA.

**La CGT IP 93 souhaite, pour la prochaine édition, ne pas voir se renouveler ces tristes records.**

La CGT IP 93 exige en urgence des recrutements de titulaires ou de contractuels à hauteur des besoins.

La CGT IP 93 déplore une énième minimisation de la paroles des victimes de VSS et exige une application stricte de l'accord ministériel égalité Homme/Femme 2024-2026.

La CGT IP 93 requiert, enfin, le minimum de respect pour le "poumon du service" déjà bien mal en point, qui, rappelons-le, continue d'assurer une continuité de service sans accroc majeurs malgré des conditions de travail déplorables.